

## Mandelieu-La Napoule

# « Mandelieu solidaire » : les orphelins Jolly à l'abri du besoin

Exceptionnellement, l'association « Mandelieu solidaire » vient de tenir son assemblée générale à la salle Neptune d'Estérel Gallery, en présence du maire, Henri Leroy et d'un de ses adjoints, Yves Simon. Cette association a été créée il y a deux ans, après le tragique accident qui avait coûté la vie aux époux Jolly. Son but était de soutenir les quatre enfants et la famille des disparus. Ainsi, depuis ce temps, l'association, présidée par Jacqueline Dauchy, a œuvré pour récolter des fonds qui ont servi et serviront encore à l'éducation des enfants, à leurs études et leurs projets d'avenir. D'ailleurs, les responsables de l'association n'ont



**L'association « Mandelieu solidaire », présidée par Jacqueline Dauchy, a terminé sa mission. Elle a permis aux quatre enfants Jolly-Cery d'obtenir des comptes épargne qui leur serviront à construire leur avenir.**

(Photo L.L.)

cessé de remercier les Mandolociens et Napoulois pour leur solidarité et leur générosité tout au long de ces années.

Lors de l'assemblée, Jacqueline Dauchy a lancé les débats en présentant son compte rendu moral. Le trésorier Christian Rafenne a, pour sa part, communiqué les comptes de l'association, lesquels se résument pratiquement à quatre livrets d'épargne au nom des enfants Jolly-Cery.

### **L'association a voté sa dissolution**

L'essentiel de la mission d'encadrement et de soutien de la famille, « Mandelieu solidaire » ayant été accompli lors du vaste élan de solidarité qui a tra-

versé la ville en ce tragique hiver de 2008, l'association a voté sa dissolution. « À la suite d'une décision du tribunal d'instance de Cannes du 28 janvier, Claude Sellame a été désignée en qualité de mandataire judiciaire à la protection des mineurs. Cette décision de justice a conduit l'association à proposer sa dissolution anticipée », a justifié le vice-président Jean-François Parra, C'est donc M<sup>me</sup> Sellame qui gèrera désormais les fonds détenus jusque-là par l'association au profit des enfants. Elle a d'ailleurs tenu à remercier très chaleureusement tous les membres actifs ou donateurs pour leur action autour des enfants et de leur famille.

L. L.